

**LA COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE**  
**met les acheteurs de bateaux en garde**  
**« Le bon bateau au bon endroit »**

*26 janvier 2017 - Plusieurs propriétaires ou futurs propriétaires de bateaux se réuniront du 2 au 5 février prochain au Salon du Bateau et du Sport nautique de Montréal. Ils seront alors éblouis par les nouveaux produits offerts par les manufacturiers qui rivaliseront d'ingéniosité pour leur vendre des embarcations de plus en plus puissantes.*

**LA COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE** est d'avis qu'avant de faire un choix, l'acheteur **devrait considérer le plan d'eau sur lequel il a l'intention de naviguer**. Contrairement aux routes d'asphalte et/ou de ciment relativement inertes, les plans d'eau se composent de milieux vivants sur lesquels les conducteurs d'embarcations naviguent sans en connaître les effets néfastes. Cette navigation impacte de façon variable ces écosystèmes selon la profondeur du plan d'eau, la distance de la berge, le type de bateau, la vitesse, etc.

Actuellement, l'engouement pour les gros bateaux de type "wakeboats" et "surfboats" atteint un sommet encore inégalé. Ces bateaux, qui utilisent souvent des ballasts, provoquent des vagues importantes qui viennent éroder les rives, brasser les sédiments de fond, les remettre en suspension dans la colonne d'eau et, par le fait même, libérer les nutriments qui sont souvent à l'origine des algues bleu-vert ainsi que de la prolifération de plantes aquatiques indésirables. De telles embarcations naviguant sur des plans d'eau peu profonds ont un effet dévastateur sur la qualité de l'eau qui devient trouble et parfois infestée de plantes aquatiques, donc moins propice à la baignade et à la navigation, en plus de détruire les frayères de poissons. Elles collaborent ainsi au vieillissement prématuré de ces plans d'eau.

**LA COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE** a financé avec ses partenaires deux études scientifiques sur les impacts des embarcations de type "wakeboats". Ces études, disponibles à l'adresse <http://coalitionnavigation.ca/fr/projets-2/etudes-realisees> démontrent qu'un tel bateau **doit circuler à au moins 300 mètres de la rive et à une profondeur d'au moins 5 mètres** pour minimiser son impact sur l'écosystème du plan d'eau. La planification de nouvelles études est également en cours afin de connaître les impacts de **tous les autres types d'embarcations**.

Les plans d'eau du Québec constituent un patrimoine naturel exceptionnel. Ils méritent que nous en prenions soin collectivement. Face au nombre croissant de bateaux trop puissants pour les plans d'eau, de nombreuses associations de riverains se mobilisent pour limiter la navigation de tels bateaux sur leur plan d'eau et voient d'un mauvais œil leur arrivée. Plusieurs se sont dotés de codes d'éthique qui sont malheureusement souvent difficiles à appliquer.

Pour le moment, les lois ne permettent pas de protéger nos plans d'eau adéquatement des agressions provoquées par ces embarcations. **LA COALITION POUR UNE NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE**, dont l'objectif est « **Le bon bateau au bon endroit** », invite donc les propriétaires et futurs propriétaires à

- (1) Être prudents avant d'acquérir un bateau qui ne sera pas adéquat pour le plan d'eau où ils veulent naviguer.
- (2) S'informer d'avantage sur la bathymétrie (profondeur) du plan d'eau
- (3) S'informer sur l'impact d'une telle embarcation sur les écosystèmes
- (4) S'impliquer dans leur association de riverains, s'il y a lieu, pour contribuer à la protection de leur plan d'eau
- (5) Visiter le site <http://coalitionnavigation.ca/fr/> pour en savoir plus.